



CLASSIQUES
GARNIER

HAMBYE (Philippe), « Pratiques langagières et “marginalité avancée” à Bruxelles et à Liège. Retour sur la dimension de classe dans l’étude des “parlers jeunes” », *Les Métropoles francophones européennes*, p. 149-166

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08518-8.p.0149](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08518-8.p.0149)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

HAMBYE (Philippe), « Pratiques langagières et “marginalité avancée” à Bruxelles et à Liège. Retour sur la dimension de classe dans l'étude des “parlers jeunes” »

RÉSUMÉ – Cet article analyse le français vernaculaire de jeunes de quartiers populaires en Belgique en nous focalisant sur leur position sociale et sur les dynamiques socio-économiques des villes contemporaines. Alors que les “parlers jeunes” sont souvent étudiés à travers le répertoire plurilingue des locuteurs ou leur ethnicité, nous mettons leurs conditions d'existence au cœur de l'analyse, pour mieux spécifier leur usage et comprendre leurs dispositions à adopter ou non ce vernaculaire particulier.

MOTS-CLÉS – Parlers jeunes, marginalité avancée, classe sociale, Belgique, ethnicité, contact de langues, immigration

ABSTRACT – This article analyses the French vernacular of young people in working-class neighborhoods in Belgium, through a focus on their social position and on the socio-economic conditions of contemporary cities. While "youth languages" are often understood through the lens of speakers' multilingual repertoire or ethnicity, we put their social living conditions at the heart of our analysis, in a way to get a better grasp on the specificity of their vernacular and on their motivations in adopting it or not.

KEYWORDS – Youth language, advanced marginality, social class, Belgium, ethnicity, language contact, immigration

PRATIQUES LANGAGIÈRES ET « MARGINALITÉ AVANCÉE » À BRUXELLES ET À LIÈGE

Retour sur la dimension de classe
dans l'étude des « parlers jeunes »

INTRODUCTION

Parmi les phénomènes saillants de la dynamique sociolinguistique contemporaine des villes francophones, les parlers des jeunes de quartiers populaires occupent une place de choix. Le plus souvent, ces parlers sont associés à des processus qui s'observent surtout en milieu urbain : les mouvements migratoires, l'hétérogénéité linguistique qu'ils engendrent, la ségrégation spatiale. Sans chercher à invalider cette conception des liens entre urbanité et émergence de ces parlers, nous nous focaliserons sur la place des locuteurs qui les adoptent dans la structure de classe, et sur les dynamiques socio-économiques caractéristiques des villes contemporaines. Nous pensons en effet qu'en déplaçant le regard sur les caractéristiques de l'environnement social des locuteurs, nous sommes amené à appréhender à nouveaux frais leurs pratiques langagières, et à moins les voir comme le résultat de contacts de langues et de processus de formation des groupes de pairs que comme des produits de modes d'interaction et de conditions sociales d'existence déterminés.

Nous commençons par revenir sur différents travaux qui traitent du vernaculaire des jeunes de quartiers populaires pour mettre en évidence la façon dont ils envisagent les traits distinctifs de l'environnement urbain des locuteurs et les faits linguistiques sur lesquels ils tendent à concentrer leur analyse.

Nous proposons ensuite une approche alternative de ces pratiques langagières, qui permet de déplacer l'analyse sur des aspects de ces pratiques parfois négligés. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des observations issues d'enquêtes sociolinguistiques ethnographiques, menées par nous-même ou par des membres de notre Centre de recherche, à Liège (Hambye 2009 ; Hambye, Siroux 2008) et à Bruxelles (Declercq 2008), dans des écoles de quartiers populaires.

Nous mobilisons enfin les réflexions de Wacquant (2006) sur les zones urbaines de « marginalité avancée », qui nous aident à relier les pratiques langagières des jeunes de milieu populaire à leurs conditions sociales, qui ne peuvent simplement se comprendre, ni à travers le prisme des phénomènes migratoires et des contacts de langue que ces derniers induisent, ni à travers leur seule caractérisation socio-économique.

PRATIQUES LANGAGIÈRES ET URBANITÉ, OU LES EFFETS DE L'IMMIGRATION ET DE LA SÉGRÉGATION

Comme l'ont montré Gadet, Hambye (2014), les dénominations usuelles des vernaculaires populaires urbains soulignent soit directement l'appartenance réelle ou supposée des locuteurs à une communauté ethno-nationale donnée, soit leur appartenance à un espace géographique ou à une catégorie d'âge qui désignent, de façon euphémisée, les groupes de milieu populaire ou issus de l'immigration. En France et en Belgique, si des appellations du premier type, comme « français marocain » ou « parler/langage beur », sont attestées, elles sont moins fréquentes et instituées que celles du second type : les expressions langage/parler « (des) jeunes », « de la rue », « des quartiers », « des banlieues » ou « des cités » sont courantes à la fois dans les pratiques ordinaires et dans les médias, et elles sont aussi reprises dans des travaux universitaires.

De façon significative, ces dénominations relèguent à l'arrière-plan l'appartenance de classe. Cela ne veut pas dire que la dimension de classe soit absente de la représentation qu'ont les individus du « langage de la rue » : des indices montrent que cette façon de parler est clairement

associée à des locuteurs issus de quartiers pauvres et composés de personnes de classe ouvrière. Si les discours ordinaire et scientifique semblent cependant éviter une catégorisation en termes de classe (et des adjectifs comme « populaire » ou « ouvrier »), c'est sans doute pour souligner ce qui leur semble la spécificité des parlers qu'ils cherchent à désigner : ils se différencient des parlers populaires traditionnels par la présence de formes linguistiques empruntées aux langues de l'immigration, d'où la tentation de pointer à travers la dénomination retenue le lien entre ces parlers vernaculaires et les populations d'origine immigrée. Dans ce sens, évoquant les recherches sociolinguistiques sur les parlers vernaculaires urbains, Rampton (2011, p. 276) souligne la convergence de leurs préoccupations : "Over the last 15 years, there has been a great deal of sociolinguistic research on the relatively stylised heteroglossic speech practices of young people with migrant backgrounds, and there has also been a lot of interest in the spread of such practices among both other-ethnic and non-migrant peers". Il propose d'ailleurs une désignation – *contemporary urban vernaculars* – où « urbain » englobe selon lui l'aspect « multiethnique » auquel il associe le caractère hétérogène des formes linguistiques qui caractérisent les parlers en question (Rampton 2011, p. 290).

Si les « parlers jeunes » sont en général pensés comme liés à l'urbanité, c'est donc d'abord en tant qu'elle induit un brassage de populations et de formes linguistiques. C'est aussi parce que la ville est associée à des processus de ségrégation socio-spatiale qui favoriseraient l'émergence de groupes sociaux identifiés à leur lieu de résidence. Les vernaculaires des quartiers populaires constitueraient dès lors des emblèmes de l'appartenance à ces espaces à forte signification identitaire et une forme d'expression de la culture qui leur serait propre et de son opposition à celle des groupes dominants¹. C'est dans ce cadre interprétatif que l'on attribue à ces parlers des fonctions identitaires, cryptiques ou contre-normatives, et qu'on les envisage comme le produit d'une certaine communauté de normes, de pratiques, de destins et de la solidarité intragroupe qui caractériserait les relations sociales dans les lieux socialement dévalorisés de l'espace urbain.

1 On trouve cette interprétation dans de nombreux travaux sur les parlers jeunes en contexte européen ; pour le cas du français v. notamment Jamin (2004) et Lehka-Lermarchand (2007).

BILINGUISME, ETHNICITÉ ET IDENTITÉ
AU CŒUR DE L'APPROCHE DES PARLERS
POPULAIRES URBAINS

Les emprunts aux langues de l'immigration font partie des traits saillants des parlers populaires urbains actuels. Ainsi, parmi les caractéristiques linguistiques relevées dans les travaux sur les « parlers jeunes » en contexte francophone, on trouve de nombreuses formes lexicales empruntées à l'arabe (et plus marginalement au turc ou à des langues d'Afrique subsaharienne) ou des traits de prononciation qui sont parfois attribués à une influence de l'arabe (v. Gadet, Hambye 2014). Le rôle distinctif de la présence d'emprunts à l'arabe est aussi un aspect mentionné spontanément lorsqu'on interroge les locuteurs sur les spécificités de leur façon de parler : à Bruxelles comme à Liège, ils insistent sur le caractère « mélangé », « pas très pur » ou « pas 100 % français » de leur usage du français.

Cette influence des langues de l'immigration est souvent présentée, tant par les informateurs que par les chercheurs, comme évidente, comme si une diversité de langues dans l'environnement social des locuteurs suffisait à expliquer qu'elle influence la langue principale et véhiculaire. Par exemple, Cheshire *et al.* (2011) envisagent la ville comme un réservoir de formes linguistiques (*feature pool*) hétérogènes où les parlers populaires urbains viendraient puiser, sans interroger le fait qu'en général, seules certaines langues sont la source d'emprunts, et sans se demander dans quelle mesure la situation sociale particulière des groupes qui parlent et incarnent ces langues pourrait expliquer leur influence sur les usages de leurs pairs. Il nous semble pourtant pertinent d'essayer de comprendre quels sont les groupes sociaux dont les langues exercent une influence sur la langue commune, quelles sont les formes qui se diffusent, et pourquoi.

QUELLES FORMES DE CONTACT ENTRE LANGUES ?

Pour le contexte que nous étudions, une première explication *a priori* plausible met l'accent sur le rôle des pratiques bilingues (français-arabe) et sur les phénomènes de transfert entre langues qu'elles engendreraient, compte tenu du poids démographique des individus de langue arabe et/ou d'origine maghrébine dans les métropoles belges francophones – ces derniers

forment en effet en Belgique le groupe le plus important de personnes nées à l'étranger (Perrin, Schoonvaere 2008). Les données quantitatives de Janssens (2013), qui a réalisé plusieurs enquêtes sur les pratiques déclarées d'un échantillon représentatif de plus de 2000 Bruxellois, montrent (i) que l'arabe est la langue de l'immigration que le plus grand nombre d'habitants de la capitale belge (17,9 %) déclare connaître bien ou très bien, et (ii) que, parmi les jeunes Bruxellois (18-24), plus de la moitié (53,6 %) utilisent ou ont utilisé une langue de l'immigration dans le cadre familial, en combinaison ou non avec le français. Il est donc vraisemblable que la pratique de l'arabe occupe une place importante dans les usages de bon nombre des élèves que nous avons suivis, à Bruxelles ou à Liège. D'après leurs pratiques déclarées, la quasi-totalité des élèves d'origine maghrébine utilisent l'arabe à la maison, parfois en combinaison avec le français (v. également Declercq 2008, p. 371-375).

Il faut cependant souligner que le plurilinguisme des élèves ne favorise les phénomènes de transfert que sous certaines conditions, notamment lorsque les langues parlées partagent les mêmes domaines. Ainsi, malgré son statut de langue co-officielle à Bruxelles et son importance dans l'environnement de certains Bruxellois francophones, le néerlandais influence peu leurs pratiques quotidiennes. Dans l'école néerlandophone qu'elle a étudiée, où la majorité des élèves parlent français avec leurs pairs ou en famille, Declercq (2008, p. 115-117) observe une répartition fonctionnelle claire entre les langues : les élèves n'intègrent pratiquement aucune forme issue du néerlandais dans leur vernaculaire, bien qu'ils le pratiquent pourtant couramment (mais en général de manière non standard), tant cette langue est associée pour eux uniquement à l'institution scolaire et à des valeurs instrumentales (ex. trouver du travail plus tard).

Il en va en partie de même pour le rapport entre le français et l'arabe. Comme le dit Hatim (Liège) : « Avec les parents on parle l'arabe. C'est la langue du respect. Avec les frères, c'est différent, parce que c'est comme des copains ». Dans l'enceinte de l'école, avec les pairs, les longues séquences de conversations en arabe sont en effet rares, même lors d'apartés entre élèves arabophones, et elles apparaissent en raison de leur lien avec des thèmes spécifiques ou de leur fonction cryptique. Nous n'avons pas non plus observé des séquences régulières d'alternance de codes, mais le plus souvent l'intégration de quelques syntagmes en arabe dans des énoncés en français. Ceci s'explique notamment par

des compétences inégales en arabe. De nombreux élèves ont un *contact* avec l'arabe, mais les pratiques varient fortement selon les individus, y compris au sein de la famille : des élèves d'origine turque, qui parlent turc dans la sphère familiale, apprennent l'arabe coranique à travers la pratique religieuse ; certains élèves d'origine maghrébine emploient le plus souvent l'arabe marocain à la maison, mais c'est aussi dans bien des cas l'amazigh qui constitue la langue familiale. D'ailleurs, selon les élèves, « parler arabe » correspond à des réalités contrastées : alors que Souliman n'hésite pas à affirmer, à propos d'un de ses professeurs qui n'a aucune ascendance nord-africaine : « Il parle bien arabe. Il comprend tous les mots. Tout le langage aussi. Le langage des mains et comment on parle entre nous » (Declercq 2008, p. 390), d'autres soulignent au contraire que même parmi les élèves d'origine maghrébine, « il y en a beaucoup qui savent pas parler bien arabe », voire qui « parlent pas arabe du tout » (p. 166). Le jugement d'Ali, jeune Marocain récemment arrivé en Belgique, à propos des pratiques des Belges d'origine marocaine qui forment la majorité de la population de son école, est plus tranché encore : « ils disent qu'ils parlent arabe mais c'est pas le vrai arabe » (p. 372).

Au final, les répertoires linguistiques des élèves qui se reconnaissent des liens avec le monde arabo-musulman sont trop différents pour qu'ils puissent utiliser l'arabe (standard ou dans sa variété marocaine) comme langue de communication entre eux. De ce fait, l'arabe et les langues de l'immigration en général ne sont le plus souvent utilisées que lorsqu'il y a une forme de continuité entre les relations privées au sein de la famille et les relations à l'école, surtout donc avec les amis intimes, dont on connaît les pratiques familiales et le niveau de compétence dans la langue². Ces langues sont donc avant tout associées à la sphère privée, à l'intimité³. Or, les environnements familial et scolaire restent assez étanches. Il faut donc envisager d'autres pistes interprétatives pour comprendre que l'arabe, tout en connaissant une répartition fonctionnelle équivalente à

2 Ce qui explique qu'indépendamment des pratiques familiales, la place de l'arabe dans les relations entre pairs au sein de l'école puisse être très différente d'un établissement à l'autre, ou même d'une classe à l'autre, selon les types de relations au sein des groupes, mais aussi en fonction de la manière dont les élèves s'approprient l'espace scolaire, tantôt comme un espace où s'imposent des normes exogènes propres à l'institution scolaire, tantôt comme un espace où ils peuvent maintenir leurs normes propres.

3 Dans le même sens, Marques Balsa (1993, p. 92) observait qu'au sein des familles d'origine maghrébine, la répartition entre les langues – arabe en privé et français en public – était très nette.

celle d'autres langues de l'immigration, pénètre le parler informel des jeunes francophones de milieu populaire.

QUELLES FORMES DE CONSTRUCTION DE L'ETHNICITÉ ?

Une seconde manière d'expliquer l'importance des emprunts à l'arabe revient à poser que les formes qui sont empruntées et se diffusent sont celles qui permettent aux locuteurs d'affirmer leur identité ethnique. Dans le contexte belge francophone (mais aussi français), les emprunts à l'arabe constitueraient autant d'emblèmes d'une appartenance ethno-nationale qui est *de facto* constamment évoquée par les locuteurs. En effet, sur le terrain que nous avons étudié, les jeunes issus de l'immigration maghrébine se catégorisent souvent comme « Arabes » ou « Marocains », cette catégorie s'opposant à celle des « Belges » – même si la plupart d'entre eux sont nés en Belgique et sont belges de nationalité (v. également Declercq 2008, p. 225-228).

Sauf à adhérer à une conception essentialiste de l'ethnicité, on ne peut cependant se satisfaire d'une explication qui postulerait que c'est parce que les locuteurs *ont* une ethnicité X ou Y qu'ils l'expriment par des marqueurs linguistiques particuliers. Que les élèves que nous avons observés *construisent* leur appartenance ethno-nationale comme un trait distinctif et constitutif de leur identité sociale, et qu'ils la mettent en scène à travers le recours à des emprunts à l'arabe, cela ne fait aucun doute ; il reste cependant à comprendre quelles conditions sociales les ont amenés à se percevoir et à être perçus comme des membres d'un groupe défini par ses origines ou son parcours migratoire, plutôt que par sa position de classe, par exemple. Invoquer l'ethnicité, comme le font les auteurs qui mobilisent la notion « d'ethnolecte » (v. Gadet, Hambye 2014), pour rendre compte des pratiques langagières des jeunes citadins de milieu populaire est d'autant plus insatisfaisant que la plupart des recherches, tout comme nos propres observations, indiquent que les formes empruntées aux langues de l'immigration (à l'arabe dans ce cas) se diffusent au-delà du cercle des locuteurs ayant des liens familiaux privilégiés avec ces langues. Loin de renvoyer à une ascendance familiale⁴ ou à des caractéristiques physiologiques, les caté-

⁴ Juteau (1999) par exemple définit l'ethnicité comme « une croyance en des ancêtres communs, réels ou putatifs ».

gories « ethniques » construites par les acteurs ordinaires sont associées au partage d'attitudes, de valeurs, de normes qui doivent davantage aux conditions d'existence actuelles des individus qu'à leurs origines effectives ou revendiquées. À l'instar d'un des élèves que nous avons suivis, on peut être belge d'origine italienne, n'avoir aucune connaissance de l'arabe et utiliser régulièrement des emprunts à cette langue dans son usage du français, tout en étant assimilé par ses pairs à un Arabe – « lui c'est un Arabe, Monsieur, il parle comme nous et tout » nous déclarait un de ses condisciples.

DES PARLERS POPULAIRES DANS UN CONTEXTE DE « MARGINALITÉ AVANCÉE »

Ni les phénomènes de contact ni le rôle des appartenances ethniques ne suffisent pour comprendre la signification sociale des caractéristiques des parlers populaires urbains contemporains. On ne peut saisir la dynamique de ces parlers sans mettre au cœur de l'analyse les conditions sociales des habitants des quartiers pauvres des villes. Plus précisément, nous pensons que les pratiques langagières que l'on associe à des individus présentés comme « jeunes » ou comme « issus de l'immigration » sont avant tout le produit de leur position dans les rapports sociaux de classe.

PLUS QU'UN FRANÇAIS POPULAIRE

Cela signifie-t-il qu'il faille analyser le « français des cités » comme une forme de français populaire, sans chercher à le relier à des processus relativement novateurs ou singuliers ? Certes, bon nombre des traits linguistiques décrits par les travaux sociolinguistiques comme typiques du « français des cités » ont par ailleurs été observés dans les variétés populaires du français en général (v. Gadet, Hambye 2014). Il n'en reste pas moins que cet usage du français présente des spécificités qui, sans être inédites, lui confèrent une place singulière parmi les parlers populaires.

En effet, les variétés populaires, tout en étant perçues comme illégitimes sur le marché linguistique officiel, sont parfois l'objet d'attitudes

positives sur un marché linguistique restreint, en tant qu'elles incarnent la pratique propre au groupe, sa façon de parler habituelle, partagée par la plupart des membres d'un groupe social ou d'un réseau. Bien que marquées du point de vues des normes sociales dominantes, les pratiques langagières des travailleurs d'usine (que l'on pense par exemple à celles des *gars* de Willis 1977), ou des locuteurs des réseaux denses de quartiers populaires traditionnels (Milroy 1986), correspondent à un usage admis comme non marqué, témoignant de ce fait de normes partagées ainsi que de liens de solidarité au sein du groupe. A contrario, le « français de la rue » continue d'apparaître comme un langage marqué, même au sein des groupes de sociabilité où il est utilisé : sa spécificité tient moins à l'importance de ses formes issues de contacts de langue qu'à la fréquence de celles qui permettent la transgression des normes et la surenchère verbale et qui constituent non pas un point de ralliement mais un vecteur de différenciation sociale dans les espaces urbains marginalisés.

LA « CULTURE DE LA RUE » COMME PRODUIT DE « MARGINALITÉ AVANCÉE »

Si les pratiques et les attitudes langagières des jeunes des quartiers déshérités des villes contemporaines se distinguent d'autres parlers populaires, c'est parce qu'ils sont le produit d'une culture particulière. Contrairement à la lecture essentialiste du monde social qui voit dans cette culture l'expression d'un fonds culturel lié aux origines des individus, nous pensons nécessaire de mettre cette « culture de la rue » en relation avec les conditions d'existence des personnes qui la façonnent, comme s'y emploient des auteurs comme Lepoutre (2001) ou Sauvadet (2006). En outre, les réflexions sociologiques de Wacquant (2006) sur les espaces urbains de « marginalité avancée » nous semblent utiles pour cerner quelles sont les transformations sociales qui ont produit ces conditions d'existence et pour saisir la spécificité et l'impact sur les pratiques sociales et langagières. Wacquant constate que plusieurs évolutions notables ont affecté la banlieue rouge traditionnelle française à partir de la fin des années 1970 et du début des années 1980, avec le retour de la crise économique et la mise en place des politiques néolibérales. Si les banlieues sont devenues plus hétérogènes sur le plan ethnique, elles sont devenues plus homogènes encore du point

de vue de la classe sociale des habitants, en concentrant les segments les plus pauvres de la population. Combinés avec le développement du chômage et du travail précaire, et donc avec le délitement de cette puissante structure d'intégration sociale que constituaient les espaces de travail, ainsi qu'avec des politiques étatiques favorisant les stratégies de réussite ou de survie individuelles au détriment des actions collectives et de la protection sociale (*workfare* vs *welfare*), ces phénomènes ont eu pour conséquence, selon Wacquant, de dissoudre les liens de solidarité, les institutions et les pratiques sociales qui avaient permis à la classe ouvrière fordiste d'être soudées par des normes sociales et de se forger une identité culturelle commune.

Les analyses de Wacquant font écho à des observations que nous avons pu faire sur notre terrain, qui permettent de comprendre les pratiques langagières observées. Tout en étant attachés à leur quartier, de nombreux élèves se font l'écho, en se les appropriant, des images négatives sur leur environnement urbain. Loin d'en tirer une quelconque fierté, ils sont conscients de la relégation dont ils font l'objet et ne témoignent que rarement de ces stratégies de valorisation par compensation pourtant fréquentes dans les groupes dominés. Le quartier et les institutions qui y sont attachées, comme l'école, sont vécus comme des espaces d'enfermement qui renvoient à l'absence d'opportunités et d'alternatives pour les habitants des zones reléguées de l'espace urbain – « pour nous, c'est bouché » déclarait ainsi un élève.

Par conséquent, les pratiques langagières associées au quartier et aux personnes qui y vivent en portent aussi les stigmates ; le fait de rester dans le quartier, tout comme le fait d'en adopter les façons de parler emblématiques, est moins présenté sur le mode du choix que sur le mode de l'état de fait. Les façons de parler propres au quartier sont fréquemment décrites négativement, en termes d'écart, comme lorsqu'un élève liégeois déclare, pour caractériser son vernaculaire, parler « un français pas très français ». Dans le même sens, les élèves bruxellois interrogés par Declercq (2008, p. 412) qualifient leur langage de « sauvages », « violent », « direct », « vulgaire » et « très salé ». Cela n'empêche pas certaines formes de devenir des signes positifs d'une certaine attitude (que l'on pense à la diffusion de formes lexicales comme *kiffer*, emprunté à l'arabe) et certains individus de retourner le stigmate en emblème. Mais l'absence de culture commune positive explique

qu'au sein des écoles étudiées, on observe non l'adoption d'une façon de parler homogène par une majorité d'élèves, mais de forts contrastes entre une minorité de locuteurs qui cherchent à incarner le « français de la rue » et ceux qui maintiennent une distance relative, la posture langagière étant souvent en corrélation avec la position dans l'espace scolaire ou dans l'espace social, comme il a été maintes fois observé (v. Jamin *et al.* 2006, Lehka-Lemarchand 2007).

Wacquant montre aussi que dans ces espaces de privation que sont les quartiers déshérités des grandes villes, l'appauvrissement structurel et l'affaiblissement des liens institutionnels (notamment par la désagrégation des collectifs de travail) ont conduit à une compétition généralisée pour les maigres ressources disponibles. À cet égard, nous avons constaté, tout comme Declercq (2008, p. 227), que l'école ne constituait pas un espace où se tissent des liens affectifs forts : les élèves qui vivent ensemble leurs temps libres dans l'enceinte scolaire ne se côtoient pas toujours hors de l'école. Les relations créées au sein de l'univers scolaire ne sont donc pas prolongées dans d'autres lieux de socialisation qui favoriseraient l'intimité et la solidarité.

Dans ce contexte, disposer de capital symbolique, de ce « capital guerrier » dont parle Sauvadet (2006), est indispensable pour avoir accès aux ressources (sociales, scolaires ou économiques) et constitue dès lors un enjeu constant des interactions. Les observations réalisées à Bruxelles, comme notre enquête liégeoise, appuient les réflexions de Sauvadet ou de Lepoutre (2001), qui soulignent combien les interactions les plus anodines peuvent être des moments mis à profit pour jauger son capital symbolique, asseoir une position dominante ou faire perdre la face à autrui : « tout acte de parole est mise en spectacle de soi-même, exposition au jugement des pairs et participation à une sorte de lutte sociale » (Lepoutre 2001, p. 135). Comme le capital symbolique des individus peut difficilement se marquer par la possession de capital économique ou culturel proprement scolaire, puisqu'ils en sont en général dépourvus, il s'exprime surtout par la mise en évidence du capital culturel propre à la « culture de la rue », c'est-à-dire par l'exubérance, les pratiques agonistiques et la violence verbale. Ainsi, de nombreux élèves évoquent et parfois dénoncent la violence ou l'outrance verbales de certains de leurs pairs, même lorsqu'ils entretiennent avec eux des relations d'amitié, tout comme ils estiment que certains de leurs

condisciples « exagèrent » dans leur utilisation d'insultes, de grossièretés ou « font les malins » en mobilisant des formes du « langage de la rue », y compris des emprunts à l'arabe, surjouant ainsi la figure de la « racaille » que les élèves associent à ce comportement verbal. Certes, la compétition interne ne les empêche pas de développer aussi des liens de solidarité (notamment dans leur opposition à l'institution scolaire et ses représentants) et il ne faut pas perdre de vue la dimension ritualisée de la violence qui s'exprime dans les interactions et la percevoir à partir de la grille de lecture ethnocentrique du point de vue dominant. Il n'en reste pas moins que les relations entre adolescents sont d'une dureté et d'une âpreté qui façonnent leurs pratiques langagières. C'est en tenant compte de ce contexte que l'on peut, selon nous, saisir les caractéristiques formelles du vernaculaire des jeunes citadins de milieu populaire : parmi les traits recensés dans la littérature scientifique figurent des formes qui peuvent avoir une valeur emphatique – affrication des occlusives dentales (Jamin *et al.* 2006), patron prosodique distinctif (Lehka-Lemarchand 2007) – ainsi que des injures ou interjections qui ont une fonction centrale dans la gestion des rapports de place dans les interactions – « on se *balance* des mots » explique ainsi un élève à propos de l'arabe (Declercq 2008, p. 389, nous soulignons).

Plusieurs formes empruntées à l'arabe relèvent de cette dernière catégorie : en se substituant à des termes dont la force expressive a été émuée, elles jouissent d'une valeur emphatique et distinctive. Comme l'a remarqué Gadet (v. Gadet, Ludwig 2015, chap. 1), les emprunts à l'arabe sont d'ailleurs quasiment absents des descriptions ou représentations du « langage de la rue » des années 1980-1990 (p. ex. chez Lepoutre) ce qui suggère qu'ils ne sont pas au cœur de la spécificité de cet usage du français et qu'ils ne constituent qu'une des ressources permettant d'incarner dans les interactions les postures typiques de la culture de la rue. Ceci étant, on peut se demander pourquoi, parmi les langues de l'immigration, la langue arabe est quasiment la seule à alimenter le vernaculaire des jeunes francophones, en Belgique comme en France. Si l'argument démolinguistique n'est pas négligeable, il ne peut suffire à expliquer ce rôle : ainsi, en Belgique, le turc dispose d'une assise démographique assez solide pour être un réservoir potentiel de formes pour le français vernaculaire, mais il ne constitue en rien une influence majeure des pratiques des jeunes locuteurs d'origine populaire.

Pour comprendre l'importance relative des emprunts à l'arabe, il faut tenir compte de la situation des locuteurs d'ascendance arabe et des raisons qui peuvent les pousser à introduire des éléments de cette langue dans leur français. Dans de nombreux contextes urbains étudiés par les sociolinguistes, un groupe ethnoculturel en particulier alimente bien souvent le lexique des parlers jeunes (ex. les jeunes d'origine turque en Allemagne, ceux d'origine maghrébine en Belgique). Or, le groupe en question occupe en général une position sociale particulière au sein de la société concernée : les individus qui le composent sont des « exclus de l'intérieur⁵ », censés être membre de plein droit de la société dans laquelle ils vivent (contrairement à des primo-arrivants par exemple), tout en étant relégués aux marges de cette société.

Le contexte néo-libéral n'a pu qu'accentuer pour ces populations la tension entre le sentiment d'appartenir au pays d'accueil et la conscience de ne pas pouvoir tirer les bénéfices de ce statut. Les individus d'origine immigrée entrés sur le marché du travail dans les années 1980 ont été durement touchés par l'accroissement du chômage et des inégalités sociales. En Belgique, leurs enfants ont pour la plupart la nationalité belge, ils n'ont jamais connu d'autre pays, ils ont été socialisés et scolarisés en Belgique, en français, et ils ont souvent perdu l'usage courant d'une autre langue en famille. Tout en étant donc « intégrés », ils se voient cependant stigmatisés et marginalisés dans un contexte de compétition exacerbée pour l'accès aux biens collectifs que sont l'éducation, le logement ou la protection sociale. Ils s'approprient les espaces où ils vivent, leur quartier, leur école, puisqu'ils y occupent une position majoritaire en raison des processus de ségrégation urbaine, tout en entretenant des attitudes ambivalentes en raison de leur conscience de la relégation dont ils sont victimes.

Nos observations en contexte scolaire témoignent de ce statut de nombreux élèves issus de l'immigration marocaine en Belgique. D'abord, leur origine ethno-nationale est un déterminant assez faible de leurs relations sociales : si les élèves d'origine tchétchène ou turque peuvent parfois se rassembler selon des affinités linguistiques et culturelles ou en raison de leur appartenance à une même communauté nationale dans les réseaux de sociabilité, ce n'est pas le cas des élèves d'origine maghrébine, qui se trouvent de fait plus dispersés parmi les autres élèves

5 Nous reprenons la formule à Bourdieu, Champagne (1992).

(même s'ils forment un groupe important voire majoritaire). Ils sont donc fortement « intégrés » à la population scolaire, comme leurs parents le sont dans la société. Cependant, ils sont conscients d'être intégrés aux marges de la société : contrairement aux primo-arrivants disposés à adopter les normes scolaires pour tenter de faire advenir les promesses de mobilité sociale, les élèves d'origine maghrébine sont parmi les plus nombreux à estimer qu'il n'y a pas d'avenir pour eux, qu'ils sont des laissés-pour-compte, des perdants de la compétition pour la réussite scolaire ou pour l'emploi, que ce soit parce qu'ils ne bénéficient pas des mêmes chances que les « Belges » en raison de discriminations diverses, ou en raison de leur manque de ressources économiques et culturelles. Alors que les élèves récemment arrivés s'efforcent d'éviter tout mélange entre le français et leur langue familiale, pour acquérir au plus vite un « bon français », les exclus de l'intérieur n'entretiennent plus l'espoir d'une ascension sociale qui passerait par des codes culturels valorisés.

Le rapport au français des jeunes Belges d'origine maghrébine s'éclaire donc à la lumière de leur situation sociale : la position sociale qu'ils occupent les dispose à rester à distance des normes linguistiques dominantes, et le rappel constant de leur différence, du statut de population « immigrée », ne peut que les inciter à assumer cette différence qui paraît irréductible. À cela s'ajoute le fait qu'ils sont conscients d'évoluer dans des espaces relégués, délaissés (en particulier à l'école), qu'ils peuvent donc pleinement investir et où ils peuvent imposer leur propres normes, tant les forces sociales censées imposer le rappel des normes dominantes ont déserté. Dès lors, le marquage de leur différence ne se fait pas, sur le plan linguistique, via une opposition entre, d'une part une langue associée aux origines qui serait un objet d'attachement affectif et symbolique et dont la pratique serait maintenue, et d'autre part le français comme langue de l'école ou du pays d'accueil, mais bien par une forme de syncrétisme qui les conduit à inscrire leur différence dans la langue qu'ils se sont appropriée et qui est devenue leur langue principale, à savoir le français. C'est ce dont témoigne le fait que, comme le précisent les élèves eux-mêmes, ce sont « toujours les mêmes mots » empruntés à l'arabe qui reviennent dans les pratiques, et que ce sont des « mots courants », « des mots traditionnels que tout le monde dit, qu'ils soient belges ou congolais » qui sont simplement perçus comme le produit de la présence « majoritaire » de locuteurs d'origine arabophone et non

à une volonté expresse d'opposition ou de différenciation (v. Declercq 2008, p. 389-390). Autrement dit, alors que d'autres populations issues de l'immigration montrent à l'égard du français la distance que l'on adopte à l'égard d'une langue étrangère, tout en s'identifiant à la langue et à la culture d'origine, la plupart des élèves d'origine maghrébine entretiennent avec le français une relation ambivalente mais marquée par une appropriation claire, qui les autorise à modifier la langue pour l'adapter à leurs pratiques sociales.

CONCLUSION

Prendre en compte la position sociale et les conditions d'existence des locuteurs qui adoptent des « parlers jeunes » nous semble indispensable pour saisir la spécificité et la dynamique de ces parlers. En effet, ni la présence d'une grande variété de répertoires linguistiques dans la population, ni la ségrégation urbaine, ni l'identification à une origine ethno-nationale donnée n'expliquent les usages particuliers qui caractérisent les pratiques langagières des jeunes des quartiers populaires contemporains. Il ne suffit pas que des langues soient en contact pour qu'elles s'influencent mutuellement et pour qu'apparaissent les types d'emprunts qui s'observent dans le cas du « français de la rue » tel qu'il se présente en Belgique ; il ne suffit pas qu'une population soit reléguée dans certains espaces de la ville et/ou qu'elle soit unie par un sentiment d'appartenance commune pour qu'elle développe des modes d'interaction marqués par une forme de surenchère verbale qui constitue sans doute la caractéristique la plus notable du « langage de la rue » et qui, selon nous, symbolise autant, voire davantage, les rapports de force entre individus que l'appartenance à une même catégorie sociale ou « ethnique ».

C'est pourquoi nous avons choisi ici de nous focaliser sur les relations entre ces modes d'interaction et les types de relation que favorise le contexte de « marginalité avancée » de certaines zones urbaines décrit par Wacquant. De même, pour saisir le rôle d'individus d'origine maghrébine comme figures prototypiques des locuteurs du « français

de la rue » et la place des emprunts à l'arabe dans cet usage du français, nous avons mis leur position particulière dans la société belge, en tant qu'« exclus de l'intérieur », au cœur de notre interprétation.

Alors que les « parlers jeunes » tendent souvent à être appréhendés à travers le seul prisme des différences ethniques et de la diversité linguistique, en raison de leurs liens avec les phénomènes migratoires, notre démarche propose de remettre au centre de l'analyse la question des rapports de classe, tout simplement parce que ceux-ci affectent de façon cruciale les conditions d'existence des individus, et singulièrement leur façon « d'habiter » la ville, et conditionnent ainsi les interactions et les pratiques des individus dans ce qu'elles ont de plus intime et de plus quotidien.

Philippe HAMBYE
Centre de recherche Valibel –
Discours et Variation
Institut Langage & Communication
Université de Louvain
(UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique)

RÉFÉRENCES

- BOURDIEU, Pierre, CHAMPAGNE, Patrick, « Les exclus de l'intérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 91-92, 1992, p. 71-75.
- CHESHIRE, Jenny, KERSWILL, Paul, FOX, Sue, TORGENSEN, Eivind, "Contact, the feature pool and the speech community: the emergence of Multicultural London English", *Journal of Sociolinguistics*, n° 15 (2), 2011, p. 151-196.
- DECLERCQ, Karolien, *Une ethnographie sociolinguistique de deux classes multiculturelles*, thèse de doctorat non publiée, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, 2008.
- GADET, Françoise, HAMBYE, Philippe, "Contact and ethnicity in 'youth language' description: in search of specificity", in *Questioning Language Contact: Limits of Contact, Contact at its Limits*, R. Nicolai (Ed.), Leiden-Boston, Brill, 2014, p. 183-216.
- GADET, Françoise, LUDWIG, Ralph, *Le français au contact d'autres langues*, Paris, Ophrys, 2015.
- HAMBYE, Philippe, « Hétérogénéité et hybridité dans les pratiques linguistiques de jeunes élèves francophones. La mixité du discours comme construction, interrogation et réaffirmation de frontières symboliques », in *Normes et hybridation linguistiques en francophonie*, B. Pöll, E. Schafroth (dirs), Paris, L'Harmattan, 2009, p. 123-156.
- HAMBYE, Philippe, SIROUX, Jean-Louis, « Langage et 'culture de la rue' en milieu scolaire », *Sociologie et sociétés*, n° 40 (2), 2008, p. 215-235.
- JAMIN, Michael, "'Beurs' and accent des cités: a case study of linguistic diffusion in La Courneuve", *Contemporary French and Francophone Studies*, n° 8 (2), 2004, p. 169-176.
- JAMIN, Michael, TRIMAILLE, Cyril, GASQUET-CYRUS, Médéric, « De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluriethniques en France », *Journal of French Language Studies*, n° 16 (3), 2006, p. 335-356.
- JANSSENS, Rudi, *Meertaligheid als cement van de stedelijke samenleving. Een analyse van de Brusselse taalsituatie op basis van taalbarometer 3*, Bruxelles, VUB Press, 2013.
- JUTEAU, Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.
- LEHKA-LEMARCHAND, Irina, *Accent de banlieue. Approche phonétique et sociolinguistique de la prosodie des jeunes d'une banlieue rouennaise*, thèse de doctorat non publiée, Rouen, Université de Rouen, 2007.

- LEPOUTRE, David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 2001.
- MARQUES Balsa, Casimiro, « Vitalité et stratégies de transmission des langues au sein des communautés étrangères de Belgique », *International Journal of The Sociology of Language*, n° 104, 1993, p. 87-111.
- MILROY, Lesley, *Language and social networks*, 2nd ed., Oxford, Basil Blackwell, 1987.
- PERRIN, Nicolas, SCHOONVAERE, Quentin, *Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique*, Bruxelles, Centre pour l'égalité des chances ; Louvain-la-Neuve, Groupe d'étude de Démographique Appliquée de l'UCL, 2008.
- RAMPTON, Ben, "From 'Multi-ethnic adolescent heteroglossia' to 'Contemporary urban vernaculars'", *Language and Communication*, n° 31, 2011, p. 276-294.
- SAUVADET, Thomas, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin, 2006.
- WACQUANT, Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte, 2006.
- WILLIS, Paul, *Learning to labor. How working class kids get working class jobs*, New York, Columbia University Press – Morningside edition, 1977.